

PROGRAMME 2024-2025



**Jeune Barreau
de Montréal**
Young Bar of Montreal

AU-DELÀ DE LA PROFESSION

Présenté par :
Me Marie Flambard, présidente du JBM



**Chères membres,
Chers membres,**

Mes prédécesseurs vous ont parlé de **Bienveillance**, ainsi que de **Cœur et conviction**. Cette année, j'ai choisi de vous parler d'un Jeune Barreau de Montréal « **Au-delà de la profession** ».

Pourquoi « Au-delà de la profession » ? Parce que ce titre de maître, cette fonction d'avocat.e est un privilège dans notre société. Assurément, au point de vue individuel, ce privilège nous permet de défendre nos propres droits, et qui plus est, nous donne des armes pour défendre celles et ceux qui nous sont cher.e.s. Mais notre profession, c'est bien plus que cela.

Le métier que nous avons choisi est un incroyable et incomparable outil d'empathie et d'entraide. Je refuse de croire que tous.tes et chacun.e.s d'entre vous êtes devenu.e.s avocat.e pour ne servir que des intérêts personnels, pour « avoir une job ».

Notre métier nous permet de faire tellement plus et le Jeune Barreau de Montréal vous permet de faire tellement plus. C'est par la communauté et la collectivité qu'arrive le changement. Et ça, la jeunesse le sait, les jeunes professionnel.le.s le savent. J'y crois profondément, et je sais que vous aussi y croyez.

À titre de **126e présidente**, je suis profondément habitée par un sens du devoir envers vous et envers les justiciables. Je suis profondément habitée par la certitude de l'importance du rôle du Jeune Barreau de Montréal. Ainsi, cette année, je vous fais douze propositions, toutes au service de notre double mission et qui, je l'espère, vous enthousiasmeront autant que moi.

J'aimerais remercier les membres du Conseil d'administration que j'ai côtoyé lors de mes quatre derniers mandats, leurs président.e.s, nos deux directrices générales et leurs employé.e.s. Je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration 2024-2025 pour la confiance témoignée en me désignant comme présidente. Plus particulièrement, j'aimerais vous remercier vous, cher.e.s membres, de me donner l'opportunité de vous représenter.

ENSEMBLE, VOYONS AU-DELÀ DE NOTRE PROFESSION, ET LONGUE VIE AU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL !

LE JBM ET SA GOUVERNANCE

PROPOSITION 1

ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028

J'ai eu la chance de participer à l'élaboration de la dernière planification stratégique du JBM, ainsi que de veiller à sa mise en œuvre dans le cadre de mon implication des quatre dernières années. Cette année marquera donc l'année « un » de notre nouveau Plan stratégique, qui guidera les **orientations** et la **vision** de notre organisation pour les **trois prochaines années**.

Fort.e.s de notre **accessibilité, dynamisme et engagement**, nous verrons à repenser nos valeurs au regard de l'évolution de notre profession, telle que vécue par nos membres. Afin de demeurer un acteur d'accompagnement pour nos membres et d'accès à la justice pour les justiciables, le JBM doit s'assurer d'actualiser ses pratiques et ses objectifs pour répondre aux besoins, actuels et futurs de ces derniers. Nous mènerons cette réflexion avec le sérieux et le soin requis.

PROPOSITION 2

REPENSER NOTRE CALENDRIER D'ACTIVITÉS POUR MIEUX SERVIR NOTRE DOUBLE MISSION

Ayant vécu deux années complètes depuis la fin de la pandémie, nous avons dorénavant une vision claire de l'évolution de la participation de nos membres aux activités proposées par le JBM. Cette année, nous étudierons attentivement notre **calendrier d'activités** afin de nous assurer qu'il correspond toujours aux besoins de nos membres, et qu'il continue de servir l'accès à la justice.

Cet exercice servira également de vigie pour la **pérennité financière** de notre organisation.

PROPOSITION 3

REFONTE DES POLITIQUES DU JBM

Lors du précédent mandat, le Conseil d'administration a proposé une refonte de ses règlements généraux, adoptée à l'unanimité par ses membres en assemblée générale extraordinaire. Certains de ces changements nous amènent à **revoir plusieurs des politiques de l'organisation**.

C'est dans ce contexte que nous verrons notamment à refondre notre Politique de gouvernance au cours de ce mandat, permettant ainsi à notre organisation d'être guidée par des règles claires encadrant la constitution, la portée, l'objectif et le fonctionnement des différents comités du JBM, au service de sa double mission.

LE JBM POUR SES MEMBRES

PROPOSITION 4

LA MISE À JOUR DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES AVOCATS

Depuis quelques années, une attention croissante a été portée sur les défis complexes auxquels les jeunes avocat.e.s sont confronté.e.s. Les résultats des plus récentes recherches ne laissent subsister aucune nuance quant à l'ampleur des problématiques rencontrées par les avocat.e.s, possiblement, dès le début de leur carrière, dans le cadre de leur travail et les impacts qui en découlent pour leur santé. À cet effet, plusieurs ordres professionnels et associations de juristes au Canada ont mis en place des groupes de travail pour aborder ces questions.

Le JBM n'a pas fait exception. En 2016, nous avons publié un premier **Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocat.e.s du Québec** suite à la réalisation d'un vaste sondage auprès des avocat.e.s de 10 ans ou moins de pratique de partout au Québec. Ce rapport a permis de faire des constats importants sur la situation des jeunes avocat.e.s au Québec et mettait de l'avant sept recommandations afin de corriger les enjeux soulevés.

Depuis lors, il est évident que le marché de l'emploi a connu des transformations majeures et de nouveaux enjeux préoccupent davantage ou toujours nos membres, tels que **l'équilibre psychologique et la conciliation travail et vie personnelle**.

C'est dans ce contexte que le JBM entamera la mise à jour de son Rapport de 2016, afin qu'en découlent des recommandations qui ultimement amélioreront la situation de l'emploi et la santé des jeunes avocat.e.s.

Accessoirement, des opportunités de partenariats seront explorées, afin de bonifier les ressources dédiées à cet exercice, et faire accroître la portée du sondage.

PROPOSITION 5

CONTINUER DE MILITER POUR LA DÉFENSE DE L'ÉQUILIBRE PSYCHOLOGIQUE DES JEUNES AVOCAT.E.S

Si nous n'avions qu'**une seule préoccupation**, ce serait celle-ci.

Les avocat.e.s de 10 ans de pratique sont parmi les groupes les plus à risque de vivre de la détresse psychologique, de développer de l'épuisement professionnel et de présenter des symptômes anxieux et dépressifs. Force est de constater que les stratégies individuelles qui mettent la santé mentale en priorité sont importantes, mais si elles ne sont pas accompagnées de changements provenant « **d'en haut** » ces stratégies auront peu de chance de succès.

Que cela soit en parlant de **déconnexion, d'abus de substance, de mesures de soutien ou de politiques de bureau**, nous serons au cœur de la discussion et agirons.

LE JBM POUR SES MEMBRES (SUITE)

PROPOSITION 6

CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE D'INITIATIVES FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE CHEZ LES JEUNES AVOCAT.E.S

L'objectif de cette proposition est simple : **inspirer le mieux vivre et outiller les décideurs**. Par ce répertoire, nous contribuerons de manière concrète à éveiller et sensibiliser nos différents milieux de travail.

PROPOSITION 7

DONNER ACCÈS À UNE FORMATION PRATIQUE SUR LES TECHNIQUES DE PLAIDOIRIES

Pour tout avocat.e. de litige, une formation pratique avec rétroaction en **techniques de plaidoiries** est incontournable pour améliorer ses pratiques et développer de nouvelles habiletés. Toutefois, ces formations peuvent être difficilement accessibles.

À titre d'exemple, le prestigieux séminaire dispensé par le Barreau du Québec qui se tient à Sherbrooke depuis 1983 est si prisé que ses listes d'attentes sont complètes plusieurs années à l'avance. Qui plus est, son coût d'inscription s'élève à plusieurs milliers de dollars.

Notre objectif est de permettre l'accès à nos membres à ce type de formation à un coût abordable.

PROPOSITION 8

DONNER ACCÈS À DE LA FORMATION EN GOUVERNANCE AVOCAT.E.S

Les qualités professionnelles des avocat.e.s sont toujours très recherchées au sein de conseils d'administration. À cette fin, nous souhaitons ouvrir la porte de **l'univers de la gouvernance à nos membres**, et susciter leur intérêt afin qu'ils.elles mettent à profit leurs compétences au profit d'organismes en tout genre.

PROPOSITION 9

CRÉER UN CATALOGUE DE FORMATIONS EN LIGNE DISPENSÉES PAR LE JBM

Depuis des dizaines d'années, le JBM **offre un éventail de formations de grande qualité à ses membres**. Dans le but de pérenniser leur rentabilité, et dans un objectif de conservation dans la mémoire des futur.e.s membres, nous entamerons des démarches afin de mettre en place un catalogue en ligne en enregistrant les formations que nous dispenserons.

LE JBM AU SERVICE DES JUSTICIABLES

PROPOSITION 10 FAVORISER LE RAYONNEMENT DU JBM

Par nos services à la population, nos initiatives et notre présence dans le paysage juridique québécois, **notre pertinence est une certitude**. Au cours de l'année, nous veillerons à ce que nos efforts continuent à gagner en notoriété, afin de servir le plus de justiciables possible.

Pour favoriser le rayonnement du JBM, nous devons notamment continuer de partager nos activités dans l'actualité, et maximiser notre visibilité à l'aide de nos partenariats actuels et futurs.

PROPOSITION 11 CONTINUER D'APPUYER LA RÉFORME DU SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE QUÉBÉCOIS

Le JBM étant l'un des précurseurs du programme d'aide juridique tel que nous le connaissons aujourd'hui, il est d'autant plus naturel pour nous de continuer à contribuer à son amélioration.

En plus de nos prises de position publiques, nous continuerons à collaborer avec la Commission des services juridiques afin de réviser le Guide d'organisation du travail et de facturation pour les avocats et avocates de pratique privée acceptant les mandats d'aide juridique (**VOTRE Guide vers l'aide juridique**). Nous continuerons également d'être en lien avec le Comité indépendant sur les tarifs d'aide juridique (**CITAJ**), dont une membre du JBM fait partie.

Le JBM continuera de suivre attentivement les travaux en cours, et continuera de faire la promotion des recommandations formulées dans le **Rapport révisé du JBM sur le système d'aide juridique québécois**.

PROPOSITION 12 BONIFIER NOS SERVICES PRO BONO ET AUGMENTER LEUR VISIBILITÉ

Cette année, nous continuerons de mettre à l'avant plan la variété de nos services juridiques pro bono dédiés à la population québécoise.

Nous veillerons également à mousser la participation à ces activités, telles qu'à l'occasion de la **43e et 44e Clinique juridique téléphonique** ainsi que dans le cadre du Service de médiation aux petites créances. Le JBM désire également mettre à jour son **Guide des petites créances** afin de s'assurer de la pertinence de ce guide pour la population.